



CENTRES DE FORMATION DE HAUT NIVEAU

// BÉNÉFICIAIRES

⇒ Centres de formation de haut niveau permettant à de jeunes sportifs de plus de 14 ans de disposer d'une formation sportive et d'un enseignement scolaire général ou professionnel ou d'une formation universitaire.

// MODALITÉS D'INTERVENTION FINANCIÈRE

⇒ Subvention forfaitaire.

// PIÈCES À FOURNIR

⇒ Imprimé de demande de subvention.

// DÉPÔT DE LA DEMANDE

Président du Conseil départemental du Morbihan

Cabinet du président

Hôtel du département – 2 rue de Saint-Tropez – CS 82400 – 56009 Vannes cedex

Tél. : 02 97 54 82 25